**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 42ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU BENIN**

**Genève, le 26 JANVIER 2023**

Madame la Vice-Présidente,

Le Tchad souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation du Bénin et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Tchad félicite le Gouvernement du Bénin pour les mesures prises, en vue de la mise en œuvre des recommandations acceptées depuis le précédant examen, qui ont permis le renforcement du cadre législatif, institutionnel et programmatique en matière des droits de l’homme.

Toutefois, le Tchad estime que des progrès peuvent encore être réalisés et se permet de formuler respectueusement les recommandations suivantes :

* Continuer à faciliter l’accès à la justice en termes d’assistance judiciaire ;
* Poursuivre la lutte contre la corruption afin de renforcer le nouvel état d’esprit de la population et de la classe politique en matière de bonne gouvernance.

Le Tchad souhaite plein succès au Bénin dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie.